

VIVE LA FORET ASSOCIATION LOI 1901 N° 4/02099

déclarée en préfecture le 30 août 1989. Parution J.O. le 04.10.89 AGREEE pour le département de la Gironde par ARRETE PREFECTORAL DU 22 DECEMBRE 1994 siège social : Mairie de Lacanau

ADRESSE POSTALE: VLF - CIDEX 0122.49 - 33680 LACANAU

↑ FAX 05.56.26.20.04 - site: http://www.vivelaforet.org



ECV - Environnement & Cadre de vie

7 Rue Paul Callède 33680 Lacanau Océan

contact@ecv-lacanau.com



APLLO B.P. n°4 - 33680 Lacanau océan

Courriel: contact@apllo.fr Site internet: www.apllo.fr

Quel avenir pour la maison du commandant au Moutchic (Lacanau)?

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Lacanau

Monsieur L. Peyrondet Maire de Lacanau 33680 France

Lacanau, le 19 février 2016

Monsieur le Maire,

Le prochain centenaire (1917-2017) de la base US d'hydravions au Moutchic a suscité la création d'un comité de pilotage (mais oui!) pour préparer des manifestations de commémoration.

Rappelons que le 1er commandant de la base, le lieutenant J.G. CALLAN a été nommé le 17 Juillet 1917. Le 10 février 1919, lorsque prendra fin officiellement l'activité militaire de cette base. 470 officiers et 4600 hommes l'auront occupée. L'historien Geoffroy L. ROSSANO indique dans son ouvrage « Stalking the U-Boat » que Le Moutchic fut de loin la base la plus active d'Europe.

La Maison du commandant y a un rôle central puisque c'est le dernier vestige rappelant la présence américaine en ce lieu. Nommée « The château », elle était le cercle des officiers du détachement aéronautique.

Depuis fort longtemps les associations et nombre de canaulais demandent que l'on remette en état ce bâtiment qui menace ruine.

La mairie de Lacanau annonce qu'elle va parer à l'urgence et engager des travaux de charpente, couverture et maçonnerie. Nous nous en réjouissons. Cependant les conditions mises à l'exécution de ces travaux nous inquiètent beaucoup.

Un projet communal peu imaginatif et frappé d'autisme

La réhabilitation de la maison du commandant est associée à un projet qui vise à installer une galerie, un petite salle de spectacle, un poly-restaurant, un hôtel de charme, un espace bien-être santé, un grand atelier

d'artiste... Bien sûr le promoteur annonce vouloir préserver la mémoire des lieux, mais sans dire comment, alors que le projet n'y fait aucunement référence.

L'impression dominante est que l'on vise à travers la rénovation de la maison du commandant à lancer une opération immobilière sur un site exceptionnel relevant de la loi littoral.

Il est frappant de constater l'absence de lien entre la commémoration du centenaire de la création de la base d'hydravion et le projet relatif à la maison du commandant.

Depuis des mois, l'association VLF avec Monsieur Robert Gaitte et l'appui de Monsieur Jean-Pierre Ménard, insiste sur l'intérêt qu'il peut y avoir à faire de la maison du commandant un lieu de mémoire. Pour au moins trois raisons :

- D'abord, pour le devoir de mémoire vis-à-vis des forces américaines qui sont venues au Moutchic pour aider à la défense de notre pays. Une stèle rappelle leur sacrifice.
- Ensuite pour l'intérêt de la création d'un centre de rassemblement et d'exposition de la documentation sur les bases américaines d'hydravions pendant la première guerre mondiale.
- Enfin pour la mise en place d'un site qui peut devenir un lieu de visite pour les touristes, et notamment ceux d'origine américaine.

Ces suggestions sont restées lettre morte.

Un contre-projet de lieu de mémoire et d'un pôle de tourisme attractif

Les propositions des associations ne sont pas de simples chimères. Elles reposent sur un travail de réflexion et sur des prises de contact, notamment aux Etats-Unis. L'absence d'une écoute de la Mairie limite évidemment les possibilités d'avancer plus dans le montage du dossier.

Au crédit de ce projet plus conforme à l'histoire et à l'esprit des lieux, on peut évoquer deux points clef, à savoir des perspectives en matière de financement et des engagements pour la constitution d'un fond documentaire.

- Pour le financement, des sociétés « bienfaitrices » qui consacrent chaque année quelques millions de dollars à leurs œuvres ont été approchées. Il s'agit de la French Heritage Society, ainsi que la Florence Gould Fondation deux sociétés américaines qui apportent des fonds, pour permettre la rénovation et l'embellissement du patrimoine culturel et historique français. L'histoire américaine rejoint ici l'histoire française et ce projet suscite un grand intérêt.
- ➢ Pour ce qui est du fond documentaire, la collaboration du professeur d'université Geoffrey L. Rossano, (dont la thèse a pour titre : U Boat US Naval Aviation in Europe During World War) est acquise, ainsi que celle de M. Darroch Greer cinéaste / photographe spécialiste de l'aviation américaine pendant la 1ère guerre mondiale. Ajoutons le travail engagé par M. Magnon qui finit de mettre au point un ouvrage sur l'Histoire du Moutchic, ouvrage qui comporte un chapitre d'une bonne trentaine de pages sur l'histoire de la BASE US de 1917.

Les possibilités liées à cette orientation du projet sont multiples. On signalera par exemple un possible jumelage avec la ville US, point de départ des soldats américains : PENSACOLA, grande base de l'US NAVY, facilité par des contacts aux USA.

Il n'est pas besoin de faire preuve d'une grande imagination pour penser que le site du Moutchic, grâce notamment aux appuis américains pourrait se révéler une destination attractive offerte aux croisiéristes et autres touristes visitant les châteaux du médoc.

Il y a là une carte à jouer qui recèle infiniment plus de potentiel que la simple création d'une résidence d'artiste associée à une capacité hôtelière. La protection du milieu naturel du site de l'ancien CMS est bien sûr une des conditions de réussite du projet.

Pour sa part, l'APLLO, demeure attentive au devenir des massifs forestiers et zones lacustres jouxtant la station balnéaire et partage l'inquiétude de Vive la forêt. Plus particulièrement, elle s'interroge sur la promesse (faite depuis mars 2014) d'aménagement de cette parcelle autour d'un projet à vocation médicale, conforme à la législation et la réglementation en vigueur. Le silence sur ce dossier contraste avec la présentation du projet culturel développé avec force détails dans le dernier bulletin municipal qui laisse une large part à un aménagement dépassant largement la simple rénovation de la villa dite "du Commandant".

S'interdisant tout procès d'intention sur un projet dont elle n'a eu connaissance qu'en même temps que chaque citoyen de la commune, l'APLLO souligne néanmoins que la stratégie de communication adoptée génère une ambiguïté qu'il convient au plus tôt de lever.

L'association Environnement et Cadre de Vie de Lacanau se joint également à la démarche engagée par Vive la Forêt.

Dans l'attente d'une possibilité d'échanges approfondis sur ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Vive la Forêt,

Pour ECV

Pour l'APLLO

Alain Crombez

Parrick POINT

J. Jonia?